

## Procédure d'identification sur le site Internet du CIE

pour les adhérents individuels

Les adhérents au CIE doivent créer un identifiant pour consulter le site Internet du CIE et passer des commandes en ligne :

www.club-inter-entreprises.com

# Création d'un identifiant





### Procédure d'identification sur le site Internet du CIE

pour les adhérents individuels



#### Le n° d'adhérent CIE est à entrer une seule fois.



## Procédure d'identification sur le site Internet du CIE

pour les adhérents individuels

Le numéro adhérent entré précédemment s'affiche (il correspond au n° inscrit sur la carte adhérent CIE).



L'identification est maintenant terminée, vous pouvez continuer la consultation du site et passer vos commandes en ligne.



### Procédure de consultation du site Internet du CIE

### pour les adhérents individuels

Une fois connecté, l'adhérent a accès à toutes les offres du CIE, il peut consulter le site et passer des commandes en ligne.





Pour consulter à nouveau le site Internet CIE et passer des commandes en ligne, il est indispensable de se connecter avec l'identifiant créé lors de la première visite.

1 Accéder au site CIE : <u>www.club-inter-entreprises.com</u>





Vous possédez déjà un identifiant (transmis par mail lors de votre première visite), renseignez uniquement les champs « Identifiant » et « Mot de passe ». Ne saisissez pas, à nouveau, le Nº adhérent CIE. <u>A noter : les responsables de CE titulaires d'un compte billetterie</u> doivent saisir, pour la première visite, les codes « Identifiant » et « Mot de passe » transmis par le CIE. Les codes définitifs seront transmis, par mail, lors de la validation de la 1ère commande. Si vous possédez déjà un compte individuel, identifiez vous : Entrer l'identifiant dentifiant : et le mot de passe Mot de passe : personnels créés lors de la première 🗹 se souvenir de mon mot de passe Cliquer sur « OK » visite Vous avez oublié vos identifiants ?